

# POUR LES RETRAITÉS, C'EST PAS VERSAILLES !

*(ni pour les salariés et les chômeurs...)*

## EDITO • Présence et vigilance

par Richard Vaillant, secrétaire du syndicat des retraités de Chaumont

Plus on parle, moins on pense. À suivre cet aphorisme, nous aurions atteint au Congrès de Versailles le niveau zéro de la réflexion politique. Plusieurs journalistes ont noté la platitude et la fatuité du discours présidentiel. Médiapart note à juste titre qu'il s'agissait là d'une pâle répétition d'un meeting électoral. Il faudra donc dire à Macron qu'il a été élu. On se souvient d'ailleurs qu'à l'époque, le prétendant au trône parlait déjà, phrases convenues et inintelligibles devant des salles vides. Les ors et le décorum pour cacher la médiocrité d'un personnage installé afin de mettre en œuvre la politique des banques, du CAC 40 et de l'Union européenne. Pour tenter de nous faire oublier qu'il est le président le plus mal élu de la 5e République et que le *Roi Pétioche* est le seul vainqueur de cette élection.

Comme le souligne Patrick Apel-Muller dans le journal l'Humanité, « Reste que le chef de l'État a, derrière l'alignement de mots, confirmé le tour libéral de sa politique, ce que le premier ministre, Édouard Philippe, devrait confirmer aujourd'hui dans sa déclaration de politique générale ».

On sait déjà que ce pouvoir autoritaire et despotique veut faire appliquer par ordonnances une loi-travail aggravée, faire des économies drastiques sur les dépenses de santé (on parle de 15 milliards en cinq ans), continuer la destruction (réorganisation disent-ils) de la sécurité sociale. et tant d'autres

mesures qui vont nous ramener des décennies en arrière. On croyait avoir touché le fond avec Sarkozy et Hollande nous voilà dans la bouillasse des tréfonds avec l'ex-fondé de pouvoir de la banque Rothschild. Adieu la France, vive la startup !

Dans ce concert d'abjections, les retraités sont particulièrement gâtés avec la hausse de 1,7% de la CSG pour toutes les retraites au-dessus de 1200 euros. On ne citera pas ici toutes les inepties entendues sur ce sujet de la part des différents ministres. Une chose leur semble évidente : à partir de 1200€, nous voilà tous des retraités aisés. Qu'il essaient donc de vivre un mois avec un tel revenu...

La voie à suivre est toute tracée, c'est celle du rassemblement et de l'action unitaire. Déjà des actions ont lieu contre cette politique ultra-libérale qui va conduire le pays à la catastrophe au plan économique et social.

Notre syndicat sera présent et vigilant tout au long des mois de juillet et août que l'on sait propices au mauvais coups.

Et dès septembre, deux initiatives sont d'ores et déjà programmées : le 12 septembre contre la loi travail et le 28 septembre contre la hausse de la CSG, pour le pouvoir d'achat des pensions. Et peut-être d'autres rendez-vous d'ici là... **R. V.**

*Le congrès de Versailles aurait coûté près de 500 000 euros.*

## Les EHPAD, au bord de l'asphyxie...

Page 3, l'article de Marie-Rose Patelli



## Militantisme estival

Hier, le 1er ministre nous a rappelé qu'il n'y aura rien pour les retraités, les salariés, les chômeurs, bref rien pour ceux qui ne sont rien selon la parole historique du président de la République. Au contraire on va leur en prendre encore un peu du peu qu'ils ont... (voir l'article de Pascal Santoni page 2). Le syndicat des retraités de Chaumont a décidé de ne pas courber l'échine et d'appeler tous les retraités à s'unir, à protester et à lutter contre cette politique réactionnaire. Il a donc pris la décision d'être présent, vigilant et actif pendant tout l'été. Au lendemain du discours de politique générale du 1er ministre, les militants étaient (notre photo) devant des enseignes chaumontaises (Intermarché, Aldi, Lidl -pub gratuite-). D'autres initiatives suivront. Pourquoi les grandes surfaces ? La réponse est évidente : la mesure concernant la CSG va se traduire par une perte sèche de 250 euros par an pour une pension autour de 1200 euros. Pas mal de caddies en moins.

Il est également prévu d'aller à la rencontre des gens dans les quartiers...

## LE BILLET À RACHID R.

### Présidents pour les nuls...

2007-2012. Il y a la racaille des cités, le kärcher. La rollex à 50 ans et à 20 000 balles. T'en as pas ? Casse toi pauvre con. C'était le temps des talonnettes et des tocs. Des tocards. Dieu que la guerre était jolie, Otan, Afrique, Afghanistan, Libye...

2012-2017. Un insupportable changement. « Très subtil le changement/On ne voit rien mais on le sent... » chantait Ricet-Barrier. On n'a pas senti grand chose si ce n'est la puanteur de l'extrême droite. Ça peut toujours servir. Le Bourget, un scooter, un casque, Cahuzac, des lois, Macron et El Khomri. On parlait alors, affectueusement des sans-dents (faut-il un S, vraiment, à dent ?). Ce personnage au vocabulaire châtié était socialiste. Enfin, il paraît. Et la guerre, toujours la guerre. Comme avant plus la Syrie.

2017. Nouveau chamboulement. Fini le pédalo. Voici le temps des îles et des paquebots. Espérons que ce ne sera pas le Titanic, la France... L'intelligence est au bout du bulletin de vote. Enfin ! Nous allons pouvoir en baver sans entrave sans ce maudit code du travail. On pourra même aller dans l'île de Guyane bien connue des vacanciers qui aiment à embarquer le soir tombant sur les tapouilles et les kwassa-kwassa (faut-il un S ?) avant de regagner la grisaille de Villeurbanne dans la banlieue lilloise...

Et, chaque matin, reprendre le train-train quotidien. Certes, « Dans une gare, on croise des gens qui réussissent et d'autres qui ne sont rien. » Mais il n'y a pas là de quoi se fâcher, c'est juste une métaphore pour dire qu'il y a ceux... qui vont bosser et celui qui va à l'Elysée.

*Ceux qui n'ont rien.* Tiens, ça me rappelle une chanson. Non, là je suis sûr, c'est pas du Ricet-Barrier. Le nom, je l'ai au bout des lèvres ; ça me dit kekchose. Nous ne sommes...

Nous ne sommes... rien... soyons tout. C'est... la lutte finale ? Groupions-nous et demain... Les lecteurs qui trouvent le titre gagnent un poing levé et un drapeau CGT (à porter à la prochaine manif). A rendre après, évidemment.

J'oubliais. La guerre...

Rachid R.

Le 4 juillet 2017

## Emmanuel Macron et Edouard Philippe ciblent les retraité-e-s

Un article de Pascal Santoni sur le site de L'UCR-CGT

*Le Premier ministre Edouard Philippe, dans sa déclaration de politique générale mardi 4 juillet à l'Assemblée nationale, a confirmé que la hausse de la CSG aurait bien lieu dès 2018. Mais l'exonération de la taxe d'habitation censée compenser pour les retraités cette amputation de leur pouvoir d'achat est reportée en 2021 ou 2022...*

Pour tenir sa promesse d'augmenter les salaires, le Président Macron a donc mandaté son Premier ministre pour confirmer que cette mesure serait financée par une hausse de la CSG (Contribution sociale généralisée) de 1,7%. Parler d'ailleurs d'augmentation des salaires est pour le moins excessif : selon le Premier ministre lui-même elle se résumera, pour un salarié payé au SMIC, à 250 € par an...

Et il ne s'agit pas d'une augmentation de salaire mais d'une baisse des cotisations sociales prélevées sur les salaires. Ce qui constitue un pas de plus vers la fiscalisation et la privatisation de la protection sociale par le recours aux assurances privées pour compléter puis à terme remplacer les cotisations sociales que patronat et gouvernements s'appliquent à nommer « charges sociales »...

### La hausse de la CSG confirmée

Par contre la CSG, destiné au financement de la sécurité sociale, sera augmentée concrètement pour les actifs comme pour les retraités. La CSG est payée par les salariés, 7,5 % de leurs revenus, les détenteurs de patrimoine, 8,2 % de leurs revenus et par les retraités à raison de 6,6 % de leurs pensions. Cela signifie que les retraités contribueront par une baisse conséquente de leur pouvoir d'achat à la faible augmentation de celui des actifs.

Une manière cynique d'opposer les uns aux autres et de culpabiliser les retraités mécontents en leur reprochant de ne pas vouloir aider les actifs... leurs enfants et petits enfants. C'est le sens de la déclaration du candidat Macron qui affirmait que cette mesure ne toucherait que les retraités les plus aisés : *"Aux plus aisés des retraités, je leur demanderai cet effort pour avoir un système plus intelligent pour leurs enfants et leurs petits-enfants"*.

« Les plus aisés » ? En réalité la hausse de la CSG impactera tous les retraités percevant plus de 1198 € brut, soit 60 % d'entre eux ! Une pension de 1200 € se verra amputée de près de 300 € par an, 25 € par mois.

Cette construction aussi alambiquée qu'injuste est tout simplement destinée à éviter de toucher aux grandes fortunes et aux dividendes des grandes sociétés du CAC 40 qui ont vu leurs profits augmenter de 32,6 % en 2016.

### L'exonération de la taxe d'habitation reportée sine-die

Mais le candidat et maintenant Président avait justifié l'injustice de cette réforme par l'engagement que la taxe d'habitation, injuste elle aussi, serait supprimée pour 80 % des ménages, dès 2019. Eh bien non ! Prenant argument du « dérapage » budgétaire de 8 milliards de l'ancien gouvernement dont il était ministre de l'économie, cette mesure de compensation est reportée en fin de mandat soit en 2021 ou 2022.

Les 75 % des électeurs de plus de 70 ans qui ont voté pour lui au second tour de l'élection présidentielle sont ainsi remerciés de leur confiance. Mais les autres, tous les autres sauront se rappeler que ce nouveau président les aura pris pour cible.

### Une campagne et une consultation nationales de l'UCR CGT

Les retraité-e-s ne se laisseront pas dépouiller sans réagir. D'ores et déjà l'Union confédérale des retraités CGT a décidé d'engager une vaste campagne d'explication, de contestation et de propositions. Un million de tracts seront diffusés cet été et à la rentrée, et une consultation nationale sera organisée du 11 au 17 septembre pour mobiliser le plus grand nombre possible de retraités contre ces mesures.



## Les EHPAD, au bord de l'asphyxie !

Baisse annuelle de dotations de 200 millions d'euros et suppression de 500 emplois. Voici ce que prévoit la Fédération Hospitalière Française, suite à la réforme de la tarification des maisons de retraites du 23 décembre 2016, mise en place dans le cadre de la loi ASV (Adaptation de la société au vieillissement).

En ce moment, les EHPAD commencent à appliquer les nouveaux calculs tarifaires. Auparavant, les dotations étaient basées sur un plan de dépenses présenté et négocié par l'établissement avec le Conseil départemental qui tenait compte, pour chaque établissement, de la dépendance des résidents, des soins à leur apporter suivant leur état de santé, ainsi que la localisation, la taille, l'architecture de chaque structure. Désormais, les dotations seront affectées sur la base d'une grille tarifaire nationale ne prenant plus en compte le cas par cas, les besoins en fonction des situations. Ces dotations seront basées sur les recettes, ce qui veut dire que certains établissements seront contraints de baisser leurs dépenses, donc de réduire le personnel, et de proposer des services de moindre qualité. Tout déficit sera à la charge de l'établissement et donc des résidents.

Ce nouveau mode de calcul ignore complètement les disparités entre établissements et entre les départements eux-mêmes. Les personnes âgées dépendantes les plus modestes qui nécessitent un accompagnement humain important et sont principalement hébergées dans des établissements publics seront les plus touchées par cette réforme.

Cette « moyennisation » des forfaits dépendance, alors que 90% des dépenses de cette section est faite de rémunération de psychologues, mais aussi et surtout d'aides-soignants, d'agents des services hospitaliers, est un cataclysme pour les 300 000 personnes vivant en maison de retraite publique et les professionnels qui les accompagnent. Cela signifie de nouvelles charges pour les résidents, des difficultés accrues pour le fonctionnement des Ehpads et une aggravation des conditions de travail pour les agents publics, tous statuts et grades confondus.

Nous refusons cette baisse drastique des dotations, la mise en place du forfait dépendance dont les répercussions seront extrêmement graves pour les Ehpads, avec comme principale conséquence, la disparition de milliers d'emplois, ce qui est totalement inacceptable.

**Marie-Rose Patelli**

Membre de la CE de l'UD-CGT de Haute-Marne  
Secrétaire adjointe du syndicat CGT des retraités

## 9 MILLIONS DE RETRAITÉS VONT VOIR LEUR CSG AUGMENTER À PARTIR DE 1200€ DE PENSION MENSUELLE...

**Vous avez 1200 € de pension mensuelle ?** Vous êtes aisé, vous payerez 245€ de CSG en plus par an.

**Avec 1500€, vous voilà nanti ce sera 306€ !**

**Pour 1700€, vous êtes privilégié ce sera 346€ supplémentaires et pour 2000€ (408€ à payer) considérez-vous comme un nabab !**

Pendant ce temps, les pauvres patrons verront leurs allègements fiscaux se poursuivre. Depuis 2013, ils ont perçu **48 milliards d'euros** grâce au dispositif crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). L'année 2017 devrait être très profitable à Gattaz et consorts, l'allègement est passé de 6 à 7%...

Les milliards pour les uns et pour les autres des ponctions sur les salaires et pensions. Jeune et moderne, Macron n'en continue pas moins la vieille politique de Hollande et les retraités restent dans le collimateur. ●

## UL CGT de Langres : un 4 pages pour expliquer la Loi Travail aggravée...

Le titre du 4 pages « DES ORDONNANCES POUR ÊTRE PAUVRE À VIE » se passe de commentaires. Il est suivi d'un *petit argumentaire à destination des salariés...* Pas si petit que cela en vérité. Après avoir rappelé que les textes sont une suite de dispositions ultra-libérales qui visent à détruire les acquis sociaux des travailleurs et répondent aux demandes du patronat, le 4 pages détaille les différentes mesures prévues (fin des CDI, temps de travail, toujours plus loin dans le détricotage des 35 h., les heures sup., le licenciement économique, les prud'hommes, etc.).

Des arguments très clairs et très utiles pour débattre avec les salariés. Vous pouvez télécharger ce document sur le site du syndicat CGT des retraités de Chaumont...



**UNION LOCALE CGT DE LANGRES**

**DES ORDONNANCES POUR ÊTRE PAUVRE À VIE**

Petit argumentaire à destination des salariés...

Le gouvernement Macron veut de publier le projet de loi d'habilitation à prendre par ordonnance les mesures pour la « croissance sociale ». Une suite de dispositions ultra-libérales qui visent à détruire les acquis sociaux des travailleurs et répondre aux demandes du patronat.

Après de pouvoir déloger à tout ensemble des droits du travail, sans avoir à rendre compte de son intégrité, le gouvernement a imaginé de donner les pleins pouvoirs aux employeurs. Et d'élargir à la fois les pouvoirs d'habilitation de la République des semaines à la durée de dix semaines et un démantèlement totalitaire de l'ensemble des normes qui composent le système juridique de l'Etat de droit pour passer à la conquête et à la rigueur. Et ce sur la base d'un principe qui veut certes être respecté, mais qui n'est ni la norme ni la loi. Dans le droit du travail, le principe de faveur est une disposition qui prévoit que le contrat ou l'accord collectif de travail peuvent comporter des dispositions plus favorables aux salariés que celles des lois et règlements en vigueur, le tout, sous couvert d'accord d'entreprise, peut passer la loi.

Cette déshabilitation pourra être négociée directement avec des instances élues sans représentativité syndicale. En clair, il n'y aura plus aucune obligation de représentativité syndicale. L'employeur pourra décider de manière unilatérale la durée du contrat, en recourant aux chantiers à l'embauche pour faire passer des réformes de dégradation sociale.

Toutes ces mesures sapent la base même de la République et vont à l'encontre de la Constitution. Elles sont en fait une violation de la Constitution et de la loi de 1958.

- La fin des CDI...
- La fin du travail
- La fin de la sécurité
- Les salaires
- Les heures

**La fin des CDI...**

Dans le droit du travail actuel, le CDI est un contrat exceptionnel, régi par des exigences strictes et des règles précises. L'abandon de ces règles, l'extension de la durée du contrat à l'infini, la suppression de la durée maximale de 10 ans, etc.



## BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : .....

Signature

RETOURNER À : **Syndicat CGT des retraités de Chaumont**  
MAISON DES SYNDICATS - 46 rue Victoire de la Marne  
52000 CHAUMONT





## Santé. Amiante, vers un « permis de tuer » ?



Colère, indignation, surprise, dégoût... C'est un cocktail de sentiments douloureux qui a étreint les victimes de l'amiante, depuis qu'a été révélée, mardi, la volonté du parquet de Paris de mettre

fin aux investigations dans ce dossier, lancé pénalement en 1996. « On s'attendait à des mauvais coups, mais celui-là, on ne l'avait pas vu venir, avoue Alain Bobbio, le président de l'Andeva, l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante. On est abasourdi. Chacun sait que l'amiante va provoquer – provoque déjà – une véritable catastrophe sanitaire, avec quelque 100 000 morts annoncées. Une catastrophe dont les fautifs sont bien connus. Pourtant, là, à trois jours des vacances d'été, la justice nous dit : "Il n'y aura pas de coupables." »

<http://www.humanite.fr/sante-amiante-vers-un-permis-de-tuer-638185>

## Des solutions au désert médical

Sur le site de l'UCR-CGT, un article du Dr Christophe Prudhomme

La santé, sujet de première importance pour nos concitoyens, se voit en perte de vitesse pour cause d'un système inadapté. Avec un peu de volonté politique, il serait si simple de proposer une offre de soins adéquate.

La campagne électorale récente a montré que les questions de santé étaient une des premières préoccupations des citoyens. Comment en serait-il autrement alors que les difficultés s'accumulent et que les gouvernements successifs, depuis plus de 20 ans, n'ont jamais voulu s'attaquer au problème.

<http://www.ucr.cgt.fr/textelong.php?IDchapitre=793&IDrub=81&IDsousrubrique=297>

## CHAUMONT Sauvons l'hôpital



130 personnes se sont rassemblées place de l'Hôtel de Ville à Chaumont pour la défense de l'hôpital public. L'initiative prise par le syndicat SUD de l'hôpital de

Chaumont a été relayé par FO et le syndicat CGT des retraités de Chaumont. Des représentants de l'UD-CGT de Haute-Marne étaient présents ainsi qu'Armelle Delanzy, responsable départementale de l'Union syndicale Santé. Fermetures de services et de lits, privatisation et réduction des effectifs avec les pressions et brimades que l'on peut imaginer ont été dénoncés par les différents intervenants. Les effets d'une telle politique sont inadmissibles dans les EHPAD.

Lire l'article de Marie-Rose Patelli page 3

## Campagne contre le racisme

"Unis au-delà de la diversité et plus forts ensemble"

mardi 4 juillet 2017

La CGT a décidé de s'attaquer à la question du racisme. À cette occasion, une série d'événements sont organisés jusqu'en juin 2018. Pour marquer le lancement de la campagne, le graphiste Chanoir a réalisé une fresque accompagnée en musique par Tarik Chaouach, le 29 juin dernier à la CGT. Pierre Tartakowsky, Président d'honneur de la Ligne des Droits de l'Homme, intervenait également à l'occasion du lancement de la campagne. Il a rappelé combien il est important pour les travailleurs de faire bloc, en particulier face à l'instrumentalisation par l'État à des fins politiques du racisme ordinaire.

<http://www.cgt.fr/Unis-au-dela-de-la-diversite-et.html>

## Marine Le Pen mise en examen pour abus de confiance

Marine Le Pen, la présidente du Front national et désormais députée du Pas-de-Calais est mise en examen pour abus de confiance dans l'enquête sur les assistants parlementaires d'eurodéputés frontistes.

De plus on a appris que le bureau du Parlement européen s'appête à demander à au groupe du FN à Strasbourg, de fournir de nouveaux documents pour justifier de dépenses « non conformes » au règlement, chiffrées à plus de 546 000 euros.

## DÉGÈS DE SIMONE VEIL

Une grande dame nous quitte, nous continuons son combat

C'est avec une grande tristesse que la CGT apprend le décès de Simone Veil. Elle a porté et fait voter en 1974 la loi autorisant l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG). Le droit de choisir et de maîtriser sa maternité est déterminant pour garantir l'indépendance économique et le droit au travail des femmes.

Ce droit fondamental, conquis de haute lutte, est aujourd'hui, dans de nombreux pays du monde, remis en cause par les opposants au droit de choisir des femmes.

En France, il est fragilisé par la baisse du nombre de centre IVG et la propagande mensongère des groupuscules réactionnaires.

La CGT, aux côtés des associations féministes, appelle à une mobilisation européenne, le 28 septembre prochain pour gagner l'inscription du droit à l'IVG dans la charte européenne des droits fondamentaux. Elle s'associe au communiqué de presse unitaire rendant hommage à Simone Veil.

Déclaration de la CGT - 30 juin 2017

